

Climat, air, énergie : tous acteurs !

Dans le cadre de l'élaboration de son plan Climat Air Énergie, la Communauté de communes Terre de Camargue a organisé une consultation citoyenne pour recueillir les idées d'actions des habitants. Face au changement climatique, la mobilisation de tous est essentielle !

Lancée en juin, l'élaboration du plan Climat Air Énergie en Terre de Camargue bat son plein. Élus, techniciens, acteurs socio-économiques se sont réunis pour partager le diagnostic de territoire et tracer les axes de la stratégie intercommunale pour les années à venir. « Le plan climat doit définir les actions à mettre en place localement pour réduire les effets du changement climatique mais aussi adapter notre territoire à ce changement », précise Régis Vianet, Vice-président aux politiques environnementales. Mobilité, habitat, consommation, alimentation... nous sommes tous concernés au quotidien. Pour bâtir le programme d'actions, Terre de Camargue a donc souhaité associer les habitants à travers une consultation citoyenne organisée en octobre.



© ADREBSTECK

Soirée grand public avec Négawatt

Cette consultation a démarré avec une soirée de sensibilisation et d'échanges avec le grand public, le 6 octobre à Saint-Laurent d'Aigouze, en présence de Thierry Salomon, expert en transition énergétique et co-fondateur de l'association Négawatt. Ce spécialiste

des questions énergétiques a insisté sur l'urgence d'agir en rappelant, chiffres à l'appui, les effets du changement climatique (hausse des températures, sécheresse, incendies, pollution de l'air, élévation du niveau de la mer, bouleversement de la biodiversité...). Il a ensuite développé les recommandations de l'association Négawatt axées sur une plus grande sobriété et efficacité énergétiques, et le développement des énergies renouvelables. « Le soleil est le carburant de la vie sur terre, il nous offre une énergie que nous devons davantage exploiter », a pointé l'expert.

Près de 80 idées d'action

À l'issue de la soirée, le public était invité à déposer ses propo-

sitions d'actions par thématique. En complément, une boîte à idées en ligne a été ouverte du 7 octobre au 6 novembre pour permettre au plus grand nombre de participer. Au total, près de 80 actions ont été proposées par les habitants qui avaient aussi la possibilité de voter pour les actions jugées prioritaires.

Énergie solaire, mobilité douce, végétalisation...

Près du tiers des actions proposées relève de la thématique énergétique avec en premier lieu le développement de la production d'énergie photovoltaïque (parcs au sol, toitures des bâtiments publics et privés, ombrières de parkings...). La réduction de l'éclairage public la nuit est également pointée. Deux autres thématiques recueillent chacune près d'un quart des propositions d'action : la mobilité avec en priorité un meilleur maillage et une sécurisation des voies cyclables et piétonnes, le développement du covoiturage, le renforcement des transports en commun, notamment du train ; et l'environnement avec la végétalisation des espaces publics et des actions de réduction des déchets comme la création d'une recyclerie.

Rénovation énergétique, éducation

La rénovation énergétique des logements (attribution d'aides) et des bâtiments publics est également sollicitée par les habitants. Enfin, de nombreuses actions ont été proposées pour éduquer et sensibiliser le public, et tout particulièrement les scolaires, aux économies d'énergie, d'eau et à la réduction des déchets : animations en classe, guide des bons gestes, défi « Famille à énergie positive »...

Zoom sur 3 idées d'action



DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le développement de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments publics et en ombrière sur les parkings est envisagé. Un projet est en cours sur le parking du Seaquarium au Grau du Roi. Une étude sur le potentiel de notre territoire sera menée. Par ailleurs, Terre de Camargue étudie, sur le site de l'ancienne décharge d'Aigues-Mortes, la création d'une centrale solaire au sol d'une quinzaine d'hectares.



RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de St-Laurent d'Aigouze, comme les deux autres communes, a engagé une démarche de maîtrise de l'énergie sur son éclairage public avec le remplacement progressif des luminaires par des LED, plus économes : il s'agit de mesures d'efficacité. L'adaptation de la puissance lumineuse est également envisagée de façon à réduire l'intensité et donc les consommations au cœur de la nuit : il s'agit de mesures de sobriété.



VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS

L'impact des îlots de chaleur dans les zones densément construites est connu et la re-végétalisation tout comme la désimperméabilisation des sols sont des actions qui permettent de lutter contre la chaleur ressentie. La commune d'Aigues-Mortes étudie le projet de désimperméabiliser les cours de ses deux écoles et d'y planter des végétaux.

Un territoire à énergie positive d'ici 2050

Les propositions des habitants permettront d'enrichir le programme d'actions, en cours d'élaboration. Le plan Climat devrait être approuvé par le Conseil communautaire début 2023. Les enjeux sont forts pour notre territoire très impacté par le changement climatique. Mais les marges de manœuvre sont réelles. Nous ne produisons que 9 % de l'énergie que nous consommons alors que notre territoire dispose d'un vrai potentiel d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biogaz... Pour devenir, comme la Région Occitanie, un territoire à énergie positive d'ici 2050, il faudrait diviser par deux nos consommations d'énergie et multiplier par six notre production. Un challenge qui ne se gagnera qu'avec la mobilisation de tous! ●

UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE : LES OBJECTIFS À 2050



— Consommation énergétique du territoire, en GWh
— Production en énergie renouvelable du territoire, en GWh

* 435 GWh équivaut à ce que peuvent produire 65 éoliennes ou 340 stades de football équipés en photovoltaïque.

CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

UN BÂTI VIEILLISSANT ET TRÈS ÉNERGIVORE

52 % de la consommation d'énergie du territoire

- > 1/4 des logements construits avant 1970 (1^{ère} réglementation thermique)
- > 2/3 de logements en résidences secondaires
- > 16 % des logements en précarité énergétique (14 % en Occitanie)

LES TRANSPORTS, PREMIERS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 55 % des émissions de gaz à effet de serre**
- > 80 % des déplacements domicile-travail en voiture
 - > 45 % des actifs travaillent et résident sur la même commune
 - > 1 350 € par an : coût moyen par ménage (carburant 2019)
 - > 600 000 déplacements par an liés au tourisme

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

57 M€/an soit plus de 2 800 € par habitant